

FRESSELINES

Bulletin municipal



N° 119 SEPTEMBRE 2012

ETAT CIVIL

Décès :

- Le 3 février : Mme LOULERGUE veuve PINET Yvonne, La Renauchat
- Le 20 juillet: M FISSE François, Lavaud (accident d'avion)
- Le 28 juillet : M MATHEZ Marcel, 3 l'Eté
- Le 19 août : M JEANNOT Dominique, 3 rue Léon Detroy
- Le 25 août : M GRIVOT Jacques, 2 rue Claude Monet

CONSEIL MUNICIPAL (Principales décisions)

Séance du 8 juin

Convention transport scolaire :

Une convention de délégation de compétence est établie pour une durée de 8 ans entre le conseil général et la commune pour l'organisation des services de transport scolaire sur les communes de Fresselines, Crozant, Maison-Feyne, Villard, Nouzerolles (circuit 1P, 2P, 3P, 5P).

Demande de subvention :

Le conseil municipal accorde une subvention de 2000 € au comité des fêtes et d'animation de Fresselines.

Dossier DETR :

La dotation DETR a été accordée à la commune pour le remplacement des lampadaires au bourg et l'extension du réseau chemin des Frères Goncourt pour un montant de 3 849.22 €. Le conseil municipal confie la maîtrise d'ouvrage au SDEC (syndicat départemental des énergies de la Creuse).

Devis de travaux :

Le conseil municipal retient l'entreprise Mathez Naudon pour 3 600.62 € TTC pour le remplacement des fenêtres au restaurant et BM Renov pour la réparation du mur au dessus de la cuisine du restaurant (1 191.93 €. TTC). Il donne son accord au SIERS pour le point à temps pour un montant de 20 895 € ;

Des travaux d'aménagement du bureau de poste (installation d'un chauffe eau, installation d'un compteur d'eau et condamnation de la porte intérieure d'accès au logement) seront effectués par les employés communaux.

Avenant au bail du restaurant les Artistes du Confluent :

Suite à la demande de Mme MAILLARD, une nouvelle répartition entre la partie commerce et la partie habitation a été effectuée, ce qui entraîne une répartition différente des montants des loyers. Ces modifications qui feront l'objet d'un avenant au bail seront appliquées à compter du 1^{er} juillet 2012. Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

Questions diverses :

- Afin de pourvoir au remplacement de Mme Emery Martine à compter du 1^{er} septembre 2012, le conseil municipal décide de créer un poste d'ATSEM 1^{ère} classe à 17.5/35^{ème} et un poste d'agent d'entretien 2^{ème} classe à 12/35^{ème}.
- Courrier de M et Mme LEPROUST : suite aux cambriolages récents intervenus à la boulangerie, l'assureur demande à ce que soit sécurisées les fenêtres du fournil et du laboratoire pâtisserie. Accord du conseil municipal.
- SIARCA : le compte rendu de la réunion du 4 avril 2012 informe de l'avancement de l'étude pour le contrat de restauration des milieux aquatiques sur le bassin de la Petite Creuse. La participation de la commune de Fresselines s'élève à 987.40 € pour 2012.

Séance du 3 août

Statuts de la Communauté de Communes du Pays Dunois

Par délibération en date du 10 juillet 2012 le conseil communautaire de la communauté de communes du Pays Dunois, a décidé d'ajouter une compétence ainsi libellée à ses statuts : « Etude, aménagement et gestion des équipements touristiques, sportifs et socio-éducatifs qui pourront être aménagés sur les sites de la vallée de la Creuse concernés par la réalisation des barrages de l'Age, de Champsanglard et des Chézelles »

Cette décision a été prise dans le cadre du projet d'extension, envisagé au 1^{er} janvier 2013, du périmètre de la structure intercommunale à des communes membres du Syndicat Mixte des 3 Lacs (La Celle Dunoise, Le Bourg d'Hem, Champsanglard), pour permettre à la communauté de communes d'adhérer en lieu et place de ces communes au sein du syndicat.

Après délibération, le conseil municipal, accepte à l'unanimité la modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays Dunois à la date du 1^{er} janvier 2013.

Admission en non valeur :

Le Percepteur demande l'admission en non valeur de la somme de 1 188.37 €. Le conseil municipal décide de refuser puisque cette dette ne remonte qu'à l'année 2011.

Devis de travaux :

Le maire donne un compte rendu de la réunion de la commission voirie. Plusieurs devis seront demandés au SIERS notamment pour un chemin au village de l'Age, Creusage et busage au village de la Roche Blond. La réfection de l'écoulement des eaux au village de Lauzine sera réalisée par les employés communaux. Le devis pour les travaux d'accès à la piste de l'Orme est accepté.

Le maire informe le conseil municipal d'une demande de modification de l'assiette d'un chemin rural à Lavaud qui passe devant une habitation : le conseil municipal en accepte le principe sous réserve des résultats de l'enquête publique. Il propose une négociation sur la base de 2 € le m² ; l'ensemble des frais occasionnés seront à la charge du demandeur.

Questions diverses :

- Le SIERS propose une convention pour le broyage des déchets verts. Le conseil municipal décide de visiter une commune ayant déjà signé cette convention,
- Conseil d'école du 21 juin : Les effectifs pour la rentrée 2012 sont : Villard TPS 12, PS 9, MS 10, Fresselines GS 16, CP 14, CE1 21, CE2 12(soit 63 élèves au total), Maison-Feyne CM1 15, CM2 22. Les travaux de réfection demandés seront réalisés par les employés communaux.
- Les observations consécutives au contrôle URSSAF sur les années 2009, 2010, 2011 font apparaître deux irrégularités pour un montant global de 341 € sur les trois années.

LE POINT SUR LES TRAVAUX

BÂTIMENTS :

Réalisés :

- Logement ancien presbytère : réfection sols et revêtements muraux (entreprise Couleur déco)
- Logements de l'école : réfection suite à dégâts des eaux (entreprise Moreau)
- Ecole : peintures clôture et divers aménagements. (employés communaux)

En cours :

- Construction d'un abri à matériel (entreprise Martinet et SIERS pour le terrassement, employés communaux et bénévoles pour les longrines).

VOIRIE :

Réalisés :

- Point à temps sur l'ensemble du réseau
- Bitumage : prolongation rue Hélier Cosson, route de Châtre

DIVERS :

Réalisés :

- Cimetière : travaux de peinture (employés communaux)

En projet :

- Réseau électricité : remplacement des lampadaires du bourg (SDEC)
Renforcement du réseau par le SDEC : au Puy Rageau, aux Forges, à la Charpagne, à la Roche Blond.

INFORMATIONS DIVERSES

Fleurissement 2012 :

La campagne départementale pour le fleurissement s'est déroulée le 26 juillet 2012, et a classé Monique Aumasson (19^{ème}) dans la catégorie jardin très visible de la rue, Melle Simone Charpentier (18^{ème}) dans la catégorie balcons ou terrasses, Mme Marie-Thérèse Grivot (13^{ème}) dans la catégorie fenêtres ou murs, Mme Simone Fournial (14^{ème}) dans la catégorie décor floral sur la voie publique, et la boulangerie Leproust (7^{ème}) dans la catégorie commerces.

SAEP FRESSELINES CHAMBON SAINTE CROIX

A l'approche de la période hivernale, pensez à protéger vos compteurs. Cette protection relève de votre responsabilité.

Le fontainier relève les compteurs en septembre et octobre, merci de bien vouloir en rendre l'accès possible. En cas d'absence, il vous sera laissé une carte de relevé à retourner le plus rapidement possible, vous pouvez aussi faire votre relevé et le communiquer à la mairie.

Passerelle du Confluent : maîtrise d'ouvrage : Communauté de communes du Pays Dunois
Envisagée dans le cadre de l'aménagement du circuit du Confluent, site Claude Monet, elle sera un des éléments importants, avec les marque-pages du sentier « Dans les pas de Claude Monet ». Les travaux ont débuté en septembre : débroussaillage, préparation du site (entreprise Vizières-Lépinat associée à BM Rénov). Ils se poursuivront en octobre avec la construction des micro-pieux et des blocs de béton servant d'assises.

L'interdiction de travailler dans l'eau à partir du 15 octobre reportera la pose de la passerelle proprement dite en juin/juillet 2013 (en fonction du niveau des eaux).

En raison des risques (chutes de pierres, passage des engins ...) l'accès aux sentiers est interdit en rive droite à partir de la passerelle de Puy Guillon et jusqu'au ruisseau de La Renauchat, en rive gauche, depuis les plots sur une longueur de 150 mètres environ.

VIE DES ASSOCIATIONS

L'UNRPA vous rappelle la reprise des activités rencontres le 2^{ème} lundi de chaque mois à partir du 8 octobre de 14 h à 17 h dans la salle des mariages

Les manifestations à venir :

- Le dimanche 14 octobre : assemblée générale de Creuse In Vision
- Le dimanche 28 octobre : loto organisé par le comité des fêtes et d'animations (14 heures)
- Le samedi 10 novembre : choucroute organisée par Creuse In Vision (20 heures)
- Le mercredi 14 novembre : goûter organisé par l'UNRPA (15 heures)
- Le dimanche 2 décembre : repas fruits de mer organisé par la FNACA (12 heures)
- Le samedi 8 décembre : repas de Noël organisé par l'UNRPA (12 heures)